

31 mars 2023

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bureau Bape inc.

Vaudreuil-Dorion, le 9 juin 2023

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2023

5

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	2 166 827 \$	1 904 012 \$
Intérêts	17 378	4 762
Autres	150	-
	<u>2 184 355</u>	<u>1 908 774</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 311 132	1 286 780
Projets spéciaux	279 846	245 778
Loyer	108 117	98 053
Fournitures de bureau et papeterie	25 788	38 449
Télécommunications	19 426	15 211
Frais de déplacement et de représentation	18 993	12 771
Informatique	18 715	27 184
Formation et colloque	13 832	315
Honoraires professionnels	10 745	24 558
Publicité	8 716	12 305
Abonnements et cotisations	7 068	10 940
Location d'équipement	1 133	2 270
Assurances	1 125	1 763
Frais bancaires	553	562
Entretien et réparations	175	5 563
Aménagement des locaux	27	891
Énergie	-	1 760
Perte sur cession d'immobilisations	-	2 710
Amortissement des immobilisations	28 878	19 317
	<u>1 854 269</u>	<u>1 807 180</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	330 086	101 594
AUTRE PRODUIT		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>330 086 \$</u>	<u>121 594 \$</u>

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice terminé le 31 mars 2023

6

	Grevé d'affectations internes (note 13)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	265 509 \$	107 373 \$	244 189 \$	617 071 \$	495 477 \$
Excédent des produits sur les charges	(16 976)	(20 661)	367 723	330 086	121 594
Investissement en immobilisations	-	27 808	(27 808)	-	-
Affectations internes (note 13)	105 000	-	(105 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	353 533 \$	114 520 \$	479 104 \$	947 157 \$	617 071 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BILAN

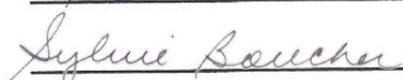
31 mars 2023

7

	2023	2022
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	127 048 \$	53 329 \$
Placements bancaires, intérêts variables	1 449 360	1 115 615
Débiteurs (note 4)	121 613	175 750
Subventions à recevoir	153 771	222 528
Frais payés d'avance	8 818	8 476
	1 860 610	1 575 698
DÉPÔT	24 847	24 847
IMMOBILISATIONS (note 5)	127 578	128 648
	2 013 035 \$	1 729 193 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	510 565 \$	452 133 \$
Apports reportés (note 8)	502 255	598 714
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	1 052 820	1 050 847
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	13 058	21 275
	1 065 878	1 112 122
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 13)	353 533	265 509
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	114 520	107 373
NON AFFECTÉ	479 104	244 189
	947 157	617 071
	2 013 035 \$	1 729 193 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur

 administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2023

8

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	330 086 \$	121 594 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Aide gouvernementale	-	(20 000)
Amortissement des immobilisations	28 878	19 317
Perte sur cession d'immobilisations	-	2 710
Amortissement des apports reportés	(8 217)	(8 734)
	350 747	114 887
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	84 525	213 430
	435 272	328 317
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôt	-	(14 752)
Acquisition d'immobilisations	(27 808)	(121 258)
	(27 808)	(136 010)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reportés	-	8 577
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	407 464	200 884
ENCAISSE AU DÉBUT	1 168 944	968 060
ENCAISSE À LA FIN	1 576 408 \$	1 168 944 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées. L'aide gouvernementale à l'égard des charges est comptabilisée dans Autre produit.

L'organisme a bénéficié d'un prêt-subvention, tel que décrit à la note 9. La portion subvention de ce prêt est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Autre produit, conformément à la méthode décrite précédemment au moment de l'octroi du prêt-subvention.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2023

11

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2023	2022
Emploi Québec / Service d'aide à l'emploi	818 454 \$	581 511 \$
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales SACAIS / Soutien à la mission globale	684 774	476 080
Secrétariat à la jeunesse / Créneau Carrefour Jeunesse	198 949	182 813
Emploi Québec / JEM Ouvre tes Horizons	196 835	309 136
Emploi Québec - CEA Jeanne-Sauvé / MFOR	70 780	66 633
SPHÈRE / Viser sa réussite	55 449	62 100
Mouvement des caisses Desjardins / Mes finances, mes choix	41 184	47 834
CSSMB - FPT et Cégep John Abbott / Projet pilote en contexte de pandémie	20 062	41 576
CIUSSS - DRSP / Milieu de vie favorable Jeunesse - Raccrochage	15 649	16 047
Emploi Québec / Québec Pluriel	12 330	18 446
Secrétariat à la jeunesse CSLBP - Écoles BHS - PCHS - Horizon / Persévérance scolaire	11 400	17 805
Cégep Gérald-Godin / Recherche d'emploi et de stage	9 023	8 402
Amortissement des apports reportés	8 217	8 734
CEA Place Cartier / Soutien pour les élèves à risque de décrochage	6 500	16 000
École secondaire des Sources / Service motivation scolaire	6 000	10 000
Emploi et Développement social Canada / Emplois d'été Canada	4 598	4 360
Incubateur 2.0	2 788	211
CSSMB et Cégep John-Abbott / Partenaires 16-24	1 460	3 563
Projets divers	1 225	1 342
CIUSSS - Aire Ouverte	1 150	-
Emploi-Québec / Service d'aide aux frais périphériques - Déménagement	-	19 784
Réseau de réussite Montréal / Vers l'autonomie et la persévérance CSLBP - CSSMB	-	11 400
Emploi-Québec / Service d'aide aux frais périphériques - Covid 19	-	235
	2 166 827 \$	1 904 012 \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Clients	1 748 \$	35 526 \$
Taxes à la consommation	17 040	29 207
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêt	92 683	101 153
Autres	10 142	9 864
	121 613 \$	175 750 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2023

12

5. IMMOBILISATIONS

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	55 940 \$	28 809 \$	27 131 \$	15 936 \$
Équipement informatique	128 821	112 097	16 724	26 125
Améliorations locatives	97 395	13 672	83 723	86 587
	282 156 \$	154 578 \$	127 578 \$	128 648 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ au taux d'intérêt de 11,70 %.

7. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	36 787 \$	45 476 \$
Salaires et vacances	198 478	172 258
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	275 300	234 399
	510 565 \$	452 133 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2023	2022
Solde au début	598 714 \$	339 797 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	434 260	521 486
	1 032 974	861 283
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	530 719	262 569
Solde à la fin	502 255 \$	598 714 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 33,33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date ^(a)	40 000 \$	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	<u>- \$</u>	<u>40 000 \$</u>

a) Au 31 mars 2022, étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Autre produit.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés représentent des subventions reçues d'Emploi Québec, destinées à financer des immobilisations. Ces subventions sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2023	2022
Solde du début	21 275 \$	21 432 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	-	8 577
	<u>21 275</u>	<u>30 009</u>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	8 217	8 734
	<u>13 058 \$</u>	<u>21 275 \$</u>

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	54 137 \$	(13 142) \$
Subventions à recevoir	68 757	(74 410)
Frais payés d'avance	(342)	(168)
Créditeurs	58 432	42 233
Apports reportés	(96 459)	258 917
	<u>84 525 \$</u>	<u>213 430 \$</u>

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en septembre 2031, représentant un engagement minimum futur de 1 321 605 \$, comprenant les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

2024	161 471 \$
2025	161 471 \$
2026	161 471 \$
2027	155 630 \$
2028	151 459 \$

De plus, l'organisme est lié par un contrat de service de télécommunications échéant en août 2026, représentant un engagement minimum futur de 28 643 \$, comprenant les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2024	8 383 \$
2025	8 383 \$
2026	8 383 \$
2027	3 494 \$

13. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début des engagements	Engagements de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde résiduel des engagements
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	25 639 \$	-	-	25 639 \$
Formation	5 000	15 000	-	20 000
Projets spéciaux	30 000	40 000	-	70 000
Système informatique	34 000	25 000	-	59 000
Journée d'orientation - formation 22-23	15 000	-	-	15 000
Symposium	15 000	15 000	12 976	17 024
Ameublement	5 000	-	-	5 000
Réserve - migration des données	4 000	-	4 000	-
Réserve - Frais usager et bénévolat	5 000	5 000	-	10 000
Déménagement	39 120	-	-	39 120
Réserve - Publicité - image corporative	5 000	5 000	-	10 000
Réserve - prêt d'urgence COVID	40 000	-	-	40 000
Lettre de crédit - Espaces locatifs	12 750	-	-	12 750
Fonds de prévoyance	30 000	-	-	30 000
	265 509 \$	105 000 \$	16 976 \$	353 533 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.